

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER**

**30 JUIN 2016**

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

	<b>Pages</b>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1 - 2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux administrateurs de FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice de six mois terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains retraitements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif et de l'actif net.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC** au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de six mois terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Montréal  
Le 10 novembre 2016

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A134872

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

**RÉSULTATS**

**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016**

	<b>30 juin 2016 (6 mois)</b>	<b>31 décembre 2015 (12 mois)</b>
<b>PRODUITS</b>		
Activités bénéfiques et de financement	613 085 \$	264 853 \$
Apports d'instruments de musique	32 790	40 831
Produits de placements (note 10)	10 405	49 362
	<b>656 280</b>	<b>355 046</b>
<b>CHARGES</b>		
Attributions (note 11)	158 709	239 138
Salaires et charges sociales	75 623	76 360
Activités de financement	42 601	38 267
Activités-bénéfice	3 551	65 141
Honoraires professionnels	24 463	6 751
Communications et relations publiques	11 295	6 054
Frais de bureau	5 945	9 255
Frais de gestion de placements	5 899	12 452
Amortissement des immobilisations corporelles	1 745	26 867
Frais bancaires	1 650	4 437
Télécommunication	1 444	2 935
Gain de change	-	(242)
Radiation d'immobilisations corporelles	-	78 996
	<b>332 925</b>	<b>566 411</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>323 355 \$</b>	<b>(211 365) \$</b>

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	Affectations d'origine interne (note 8)	Dotation (note 9)	Non affecté	30 juin 2016 (6 mois) Total	31 décembre 2015 (12 mois) Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 147 181 \$	45 000 \$	200 656 \$	1 392 837 \$	1 604 202 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	323 355	323 355	(211 365)
Affectations d'origine interne (note 8)	(15 620)	-	15 620	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	1 131 561 \$	45 000 \$	539 631 \$	1 716 192 \$	1 392 837 \$


**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**


**BILAN**

**AU 30 JUIN 2016**

	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie	486 159 \$	122 840 \$
Débiteurs (note 3)	5 107	15 311
	491 266	138 151
<b>PLACEMENTS (note 4)</b>	<b>1 404 891</b>	<b>1 411 172</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	<b>16 373</b>	<b>18 118</b>
	<b>1 912 530 \$</b>	<b>1 567 441 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	18 838 \$	9 209 \$
Apports reportés (note 7)	177 500	165 395
	196 338	174 604
<b>ACTIF NET</b>		
<b>AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (note 8)</b>	<b>1 131 561</b>	<b>1 147 181</b>
<b>DOTATION (note 9)</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
<b>NON AFFECTÉ</b>	<b>539 631</b>	<b>200 656</b>
	<b>1 716 192</b>	<b>1 392 837</b>
	<b>1 912 530 \$</b>	<b>1 567 441 \$</b>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	30 juin 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (12 mois)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	323 355 \$	(211 365) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	12 260	2 310
Amortissement des immobilisations corporelles	1 745	26 867
Radiation d'immobilisations corporelles	-	78 996
	337 360	(103 192)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 14)	31 938	(2 341)
	369 298	(105 533)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(183 573)	(202 124)
Produit de la réalisation de placements	177 594	210 852
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(4 115)
	(5 979)	4 613
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>363 319</b>	<b>(100 920)</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>122 840</b>	<b>223 760</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>486 159 \$</b>	<b>122 840 \$</b>



# FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

### 1. Description de l'organisme

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de recueillir des donations et d'octroyer des bourses aux étudiants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL canadiennes). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL canadiennes exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont d'abord comptabilisés à titre d'apports reportés et sont ensuite constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges et attributions auxquelles ils étaient destinés sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les produits de dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par la société émettrice des actions. Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a présenté les produits d'intérêts et de dividendes distinctement de la variation de la juste valeur des placements.

# FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### Conversion des devises

Les éléments d'actif et passif monétaires sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments d'actif non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché et dont le prix de marché est fixé en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au cours du change à la date de l'opération. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au cours du change moyen de l'exercice. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et la période indiquées ci-dessous :

	<u>Méthodes</u>	<u>Période</u>
Oeuvre d'art	Aucun amortissement	
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans

3. Débiteurs

	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Dons à recevoir	- \$	4 130 \$
Taxes à la consommation à recevoir	2 859	8 650
Intérêts et dividendes à recevoir	2 248	2 531
	<b>5 107 \$</b>	<b>15 311 \$</b>

4. Placements

	<b>30 juin 2016</b>	<b>31 décembre 2015</b>
Obligations gouvernementales, municipales et de sociétés canadiennes et fonds d'obligations, à divers taux et échéances variées, à la juste valeur	<b>691 810 \$</b>	<b>653 567 \$</b>
Actions et fonds d'actions américaines et internationales et autres placements cotés en Bourse, à la juste valeur	<b>510 777</b>	<b>577 504</b>
Actions et fonds d'actions canadiennes cotées en Bourse, à la juste valeur	<b>202 304</b>	<b>180 101</b>
	<b>1 404 891 \$</b>	<b>1 411 172 \$</b>

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

5. Immobilisations corporelles

			30 juin 2016	31 décembre 2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Oeuvre d'art	12 000 \$	- \$	12 000 \$	12 000 \$
Équipement informatique	10 472	6 099	4 373	6 118
	22 472 \$	6 099 \$	16 373 \$	18 118 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Comptes fournisseurs et charges à payer	11 034 \$	4 797 \$
Sommes à remettre à l'État	863	812
Salaires et vacances à payer	6 941	3 600
	18 838 \$	9 209 \$

7. Apports reportés

Les apports reportés sont des dons et des fonds amassés lors d'événements-bénéfice et d'activités de financement destinés à être remis en bourses et soutien à des projets pour des établissements en particulier du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Certains sont aussi affectés à des types de bourses ou de projets en particulier et non à des établissements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Solde au début	165 395 \$	156 270 \$
Apports reportés durant l'exercice	105 020	143 975
Montant constaté à titre de produits d'activités bénéfiques et de financement de l'exercice	(92 915)	(134 850)
Solde à la fin	177 500 \$	165 395 \$

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2016**

**8. Affectations d'origine interne**

L'organisme a décidé d'affecter une partie de son actif net à des établissements en particulier du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Une partie de l'actif net est également affectée à la pérennité de l'organisme. Les variations survenues dans le solde des affectations d'origine interne pour l'exercice sont les suivantes :

	Affectés aux établissements	Pérennité	Total
Solde au début	147 181 \$	1 000 000 \$	1 147 181 \$
Montant reconnu au cours de l'exercice	269 092	(269 092)	-
Utilisations de l'exercice	(15 620)	-	(15 620)
<b>Solde à la fin</b>	<b>400 653 \$</b>	<b>730 908 \$</b>	<b>1 131 561 \$</b>

**9. Dotation**

La dotation est composée d'un don total de 45 000 \$ versé dans le but de remettre des bourses annuelles à des étudiants en piano inscrits dans un des établissements du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Les bourses sont versées à même les produits de placements générés annuellement par le montant du don.

**10. Produits de placements**

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dividendes	17 736 \$	43 445 \$
Intérêts	4 929	8 227
Variation de la juste valeur des placements	(12 260)	(2 310)
	<b>10 405 \$</b>	<b>49 362 \$</b>

**11. Attributions**

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Bourses	91 915 \$	126 336 \$
Soutien aux projets pédagogiques du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	34 004	71 971
Instruments de musique	32 790	40 831
	<b>158 709 \$</b>	<b>239 138 \$</b>

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2016**

**12. Instruments financiers**

**Catégories**

Les actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

**Risques et concentrations**

Par le biais de ses instruments financiers, l'organisme est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2016.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et charges à payer.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé à ces trois risques.

**Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme détient des actifs en devises étrangères et par conséquent ces derniers sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2016, les soldes de la trésorerie et des placements respectivement de 10 281 \$ (4 342 \$ en 2015) et de 132 310 \$ (137 040 \$ en 2015) sont exprimés en dollars US et convertis en dollars canadiens.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements en obligations à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2016**

**12. Instruments financiers (suite)**

**Risque de prix autre**

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements cotés en Bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

**13. Opérations entre apparentés**

L'organisme et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec coordonnent leurs actions en ce qui a trait à l'octroi des bourses et au soutien aux activités pédagogiques. Trois représentants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec siègent à titre de membre d'office sur le conseil d'administration de l'organisme.

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec offre à titre gratuit à l'organisme l'utilisation de ses locaux et ce, depuis plusieurs années.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente la valeur de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

**14. Flux de trésorerie**

**Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement**

	<b>30 juin 2016 (6 mois)</b>	<b>31 décembre 2015 (12 mois)</b>
Débiteurs	10 204 \$	1 641 \$
Créditeurs et charges à payer	9 629	(13 107)
Apports reportés	12 105	9 125
	<b>31 938 \$</b>	<b>(2 341) \$</b>

**15. Fin d'exercice**

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a résolu en février 2016 de modifier la date de clôture de son exercice financier afin de s'ajuster avec le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec qui termine son exercice financier au 30 juin de chaque année. L'organisme a produit l'an dernier, pour l'année 2015, un rapport financier pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 et le présent rapport couvre la période du 1er janvier au 30 juin 2016.

**FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE  
ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**30 JUIN 2016**

**16. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.